

Appel à projets plateforme mobilité cofinancée par le FSE

En 2014, le Département, a lancé, avec le concours du FSE, [une étude/diagnostic](#) dont la finalité était de faire évoluer l'offre pour mieux répondre aux besoins des personnes en insertion.

Fin 2014, la restitution auprès des partenaires du PTI a permis la mise en perspective de cette étude en lien avec le futur Pacte territorial pour l'insertion (PTI) et de définir des modalités de travail pour l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel partagé pour la période 2015-2017.

Ce plan d'action est actuellement en cours de finalisation par le comité de pilotage départemental. Au regard des éléments de l'étude et des échanges en comité de pilotage l'ensemble des partenaires s'est accordé sur les postulats suivants :

- la résolution des problématiques de mobilité ne repose pas uniquement sur la mise en place de services mobilité,
- l'accent doit être mis sur l'appropriation de l'information par les professionnels
- le nécessaire travail d'autonomisation dans l'accompagnement des publics doit être amplifié
- La mobilité doit être vue comme un domaine d'expertise à part entière
- Le développement des outils de mobilité doit intégrer des nécessaires économies d'échelle financières

Pour répondre aux besoins exprimés, les partenaires ont décidé de mettre en place une plateforme mobilité départementale cofinancée par les partenaires et le Fonds social européen (FSE).

Retrouver [l'appel à projet de la plateforme mobilité sur la page dédiée](#)

[<- retour vers Actualités](#)